

Le réseau de financement et d'investissement en faveur des petits exploitants et des PME agricoles

Vision, domaines d'activité, engagements et gouvernance (2018-2020)

Le réseau de financement et d'investissement en faveur des petits exploitants et des PME agricoles (SAFIN) est un partenariat inclusif d'acteurs opérant à différents niveaux de l'écosystème d'investissement destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) agricoles et rurales, qui met l'accent sur l'accès aux financements et aux services complémentaires. Les partenaires du réseau considèrent que les petits exploitants agricoles et les autres PME rurales sont des investisseurs de premier plan en faveur de systèmes alimentaires et d'économies rurales inclusifs et durables. Ils sont conscients des nombreux défis et lacunes inhérents à l'écosystème pour ce type d'investissements, et ont un intérêt commun à joindre leurs forces pour aider à surmonter ces obstacles. Le réseau fournit aux partenaires un espace pré-concurrentiel pour harmoniser leurs initiatives et démultiplier et transposer à plus grande échelle leur impact positif, au moyen d'activités et d'outils favorisant l'apprentissage commun, l'appui entre pairs, un dialogue ouvert et franc, et la recherche de possibilités d'action coordonnée.

JUSTIFICATION

Une transformation inclusive et durable du monde rural est essentielle à la réalisation du Programme 2030, notamment dans la mesure où elle peut contribuer à mettre un terme à la faim et à la malnutrition ainsi qu'à promouvoir des systèmes alimentaires durables. Dans bien des contextes, les PME agricoles – opérant dans la production primaire, la fourniture de technologies et d'intrants et les services y afférents, la transformation et la commercialisation – constituent l'épine dorsale des économies rurales et des systèmes alimentaires et agricoles à l'échelle locale et nationale. La capacité de ces entreprises à investir de manière plus efficace, rentable et durable est essentielle aux transformations qu'exige le Programme 2030.

Aujourd'hui, ce groupe vaste et diversifié d'investisseurs opère souvent dans des conditions difficiles, en raison d'environnements politiques défavorables, de marchés dysfonctionnels ou peu accessibles, de lacunes au niveau des capacités institutionnelles et d'une adoption insuffisante de modèles opérationnels inclusifs au sein de l'écosystème, entre autres facteurs. La difficulté d'accès à des produits et services financiers susceptibles de répondre efficacement aux exigences diverses de ce groupe d'entreprises apparaît souvent comme une pierre d'achoppement majeure. De fait,

L'importance de l'inclusion financière pour les PME de tous les secteurs est bien prise en compte dans le Programme 2030 ainsi que dans le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement y relatif. Néanmoins, ce programme ne concerne pas uniquement les acteurs traditionnels du financement du développement. Un effort multipartite concerté est nécessaire si l'on souhaite combler le manque d'investissement en faveur des PME agricoles. De la même manière, un effort multipartite à l'échelle de l'écosystème tout entier sera nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande de financement en faveur des PME agroalimentaire.

LA VISION DU SAFIN POUR L'ÉCOSYSTÈME DE FINANCEMENT DES PME AGRICOLES

Les partenaires du SAFIN partagent la vision d'un écosystème plus inclusif et efficace s'agissant des financements et des investissements en faveur des PME agricoles, écosystème auxquels ils contribuent tous activement. Cet écosystème se caractérise par l'ensemble des éléments suivants:

- Des politiques et des environnements institutionnels inclusifs et fondés sur des éléments factuels;
- Des sources de financement plus nombreuses et plus diversifiées pour les investissements en faveur des PME;
- Un alignement à l'échelle du système tout entier autour de descriptifs et de pratiques qui incluent les PME;
- Davantage d'investissement dans l'innovation et une plus grande attention portée à la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques;
- Une base de connaissances enrichie qui éclaire à la fois les politiques et les pratiques.

DOMAINES DE COLLABORATION CLÉS ENTRE LES PARTENAIRES DU SAFIN

Les partenaires ont un intérêt commun à collaborer dans cinq domaines. Ces derniers correspondent aux éléments clés mentionnés ci-dessus pour un écosystème de financement et d'investissement plus efficace et inclusif en faveur des PME agricoles. Il s'agit également de domaines dans lesquels certains partenaires interviennent déjà et possèdent un avantage comparatif. Ces domaines sont les suivants:

- La coordination des interventions sur des questions politiques sélectionnées;
- La mobilisation et l'alignement des différentes sources de financement pour l'écosystème;
- L'alignement des investissements et des programmes au niveau des pays grâce à des modèles inclusifs;
- La mutualisation des savoirs autour des défis qui nécessitent des innovations, ou à des fins de transposition à plus grande échelle;
- L'établissement de passerelles entre les communautés de chercheurs autour d'un programme de connaissances stratégique.

LA THÉORIE DU CHANGEMENT SELON LE SAFIN

Dans la mesure où le SAFIN vise à réunir une masse critique d'acteurs jouant un rôle à différents niveaux de l'écosystème de financement en faveur des PME agricoles, sa théorie du changement repose sur les hypothèses suivantes:

- La survenue de changements positifs dans les cinq domaines de travail retenus par les partenaires peut impacter positivement les cinq caractéristiques principales d'un écosystème plus efficace et inclusif;
- Les partenaires ont un intérêt direct ou indirect dans tous les domaines de travail retenus et s'engagent à progresser en améliorant leur collaboration avec les autres partenaires dans chaque domaine;
- Les domaines d'activité devraient s'enrichir mutuellement pour former un cercle vertueux au fil du temps, les activités axées sur les politiques et l'apprentissage éclairant les pratiques et investissements collaboratifs, et inversement;
- Les partenaires représentant les PME agricoles et les petits exploitants agricoles ont un rôle particulièrement important à jouer dans l'élaboration d'un programme efficace pour le SAFIN et pour l'écosystème au sens large.

CALENDRIER ET APPROCHE

Ce partenariat vise à accompagner le calendrier du Programme 2030 (y compris le Programme d'action d'Addis-Abeba) à l'aide de jalons d'auto-évaluation fixés en 2020 et en 2025. La phase pilote du SAFIN couvre la période 2018-2020. L'approche du SAFIN est:

Ambitieuse: Elle reste concentrée sur l'objectif suprême consistant à combler le manque d'investissement et de financement existant pour les PME agricoles à l'horizon 2030.

Pragmatique: Elle s'appuie sur les capacités et les actifs de ses partenaires à tout moment, tirant parti de ces capacités et traitant les questions qui présentent une pertinence concrète pour les partenaires.

Inclusive: Elle est ouverte aux nouveaux partenaires animés par un état d'esprit similaire qui s'engagent à contribuer aux activités du réseau, en mettant spécifiquement l'accent sur l'inclusion significative des organisations de PME agricoles.

AXES DE TRAVAIL ET DOMAINES D'ACTIVITÉ CONVENUS POUR 2018-2020

MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIÈRES NOUVELLES ET DIVERSIFIÉES

- Étoffer la base de connaissances disponible sur les risques et perspectives inhérents à la diversification des sources de financement du développement en faveur de l'agriculture, en mettant l'accent sur leur "mixité"
- Dialoguer avec les prestataires de financement du développement dans le cadre de forums internationaux sélectionnés, pour mieux éclairer le recours au

financement du développement en vue de renforcer les institutions financières au service des PME agricoles

ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS AUTOUR DE MODÈLES INCLUSIFS

- Développer et piloter un cadre d'analyse au niveau des pays sur les lacunes de financement et d'investissement relatives aux PME agricoles et sur les perspectives qui s'offrent à celles-ci
- Développer le financement collaboratif, l'assistance technique et les programmes d'investissement sur la base d'un cadre de diagnostic commun
- Rendre compte des engagements, des résultats et des enseignements tirés des programmes collaboratifs

APPUI DE L'INNOVATION ET REPRODUCTION À PLUS GRANDE ÉCHELLE LES INITIATIVES ET MODÈLES PROBANTS

- Mutualiser l'expertise et les connaissances autour des nouveaux instruments, produits et initiatives que lanceront les partenaires individuellement sur la période 2018-2020
- Étoffer les connaissances sur les modèles innovants de mise à disposition de financements et d'assistance technique en faveur des PME agricoles, en mettant l'accent sur l'échelle, le caractère inclusif et la durabilité

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

- Élaborer et promouvoir un descriptif orienté sur les politiques qui souligne combien il est impératif de combler le manque d'accès des PME agricoles aux financements afin d'accroître leur capacité d'investissement
- Coordonner la participation à des espaces de concertation régionaux et mondiaux
- Coordonner la préparation et la diffusion de notes d'orientation ciblées

FACILITATION DE LA CONDUITE D'UN PROGRAMME STRATÉGIQUE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- Organiser une conférence annuelle/bisannuelle qui se penche sur les thèmes concernant les membres du réseau et l'écosystème au sens large
- Faciliter le dialogue entre les communautés de chercheurs universitaires et non universitaires sur les principaux sujets d'étude afin d'améliorer les pratiques, les politiques et le développement du marché au sein de l'écosystème

L'impact effectif dépend de l'efficacité des interconnexions entre les axes de travail, de sorte que:

- Les activités axées sur les connaissances et les politiques en matière de mobilisation de financements pour l'écosystème s'appuient sur les connaissances et les pratiques des partenaires, participent à l'amélioration des pratiques et élargissent l'espace de concertation pour que l'écosystème bénéficie de financements plus quantitatifs et qualitatifs.
- Les activités de partage des connaissances sur l'innovation éclairent les nouvelles pratiques, notamment les programmes collaboratifs et les nouveaux investissements
- La collaboration au niveau des pays s'appuie sur des activités de diagnostic communes
- L'amélioration de la coordination en matière de recherche et de développement des connaissances s'appuie sur les pratiques des partenaires du SAFIN et vise à résoudre des problématiques critiques pour les partenaires et pour l'écosystème au sens large

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DU SAFIN

Tous les partenaires s'engagent en premier lieu à réaliser le Programme 2030 et ses principes sous-jacents. Dans ce cadre, ils s'engagent à contribuer activement à la concrétisation de la vision de l'écosystème décrite ci-dessus, sur la base de leurs différentes capacités, missions et fonctions. Concernant les activités du SAFIN, tous les partenaires s'engagent à :

- Participer aux réunions virtuelles et présentielles du SAFIN, y compris à la session plénière annuelle;
- Codiriger ou contribuer activement à au moins un domaine d'activité, selon leur mandat et leur capacité;
- Partager les apprentissages pertinents avec l'ensemble du réseau;
- Rechercher activement des possibilités de mise en adéquation des investissements et des activités;
- Suivre et partager les informations sur leurs engagements, leurs actions et leurs résultats.

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME AUX ACTIVITÉS DU SAFIN

Outre la participation d'un ensemble spécifique et bien défini de partenaires en tant qu'éléments centraux du réseau, le SAFIN vise à faire participer un ensemble beaucoup plus large d'acteurs à ses activités, selon une approche à trois niveaux. Le premier niveau inclut les institutions qui ont formellement rejoint le réseau, c'est-à-dire les partenaires proprement dits. Le deuxième niveau inclut un ensemble plus large d'acteurs invités à participer aux activités d'apprentissage et de partage des connaissances à l'échelle du réseau. Le troisième niveau inclut les acteurs qui sont invités à participer aux activités au niveau des pays. Dans ce contexte, un accent particulier est placé sur le fait de solliciter et de compléter les efforts des institutions nationales et locales, y compris les institutions

publiques pertinentes, les organisations d'agriculteurs et de PME agricoles, les plateformes d'agroentreprises et les entreprises individuelles, les prestataires de services, les institutions financières, les intermédiaires et les instituts de recherche. Une approche tenant compte de l'âge et du sexe sera appliquée de manière cohérente s'agissant de faire participer les acteurs et les institutions au niveau des pays.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Comité de pilotage: Ce groupe est chargé d'examiner l'état d'avancement d'un plan d'action annuel approuvé chaque année à la réunion plénière du SAFIN; de se pencher et de statuer sur les propositions d'activités nouvelles susceptibles d'être évoquées dans le cadre de ce plan; d'examiner les progrès effectués dans l'utilisation des fonds mis à disposition par les donateurs en ce qui concerne les frais de fonctionnement du Secrétariat et les activités du plan annuel; de soutenir la mobilisation de ressources pour les activités non planifiées approuvées par le groupe; et d'examiner les produits du savoir et les documents de plaidoyer élaborés dans le cadre du réseau dans son ensemble. Il communique chaque trimestre par conférence téléphonique et se réunit chaque année en marge de la session plénière du SAFIN et, le cas échéant, une seconde fois en marge d'une autre réunion des partenaires en dehors de Rome. Le Comité est composé de six représentants des diverses institutions représentées dans le réseau (avec une représentation numérique plus importante pour les organisations qui représentent les petits exploitants et les PME agricoles). La composition du Comité de pilotage est validée par les partenaires en donnant non-objection.

Responsables des axes de travail: Il est prévu de désigner jusqu'à trois co-responsables volontaires pour façonner et appuyer la mise en œuvre de chaque axe de travail.

Équipe de secrétariat/coordination: Une petite unité formée d'un coordonnateur principal, d'un spécialiste technique, d'un spécialiste de la gestion des savoirs et d'un assistant d'équipe joue un rôle fédérateur et facilitateur pour l'ensemble du réseau, administre un budget couvrant les dépenses de fonctionnement du réseau et entreprend des activités sélectionnées à partir du plan de travail annuel pour appuyer l'ensemble des partenaires. L'éventualité d'inclure un deuxième spécialiste technique ou agent de liaison justifiant d'un parcours spécifique et d'une collaboration étroite avec des organisations ou coopératives d'agriculteurs sera sérieusement envisagée, avec à la clé une possible titularisation dans l'une des régions en développement concernant le SAFIN.

